



Changement d'affectation magasin.

Par **Louis4612**, le **05/05/2008 à 20:26**

Bonjour : Un ami a un magasin dont le locataire est parti. Vu les difficultés de stationnement ce magasin n'est vraiment pas facile à louer ainsi.

Alors, il voudrait le louer en logement. Cela serait possible, car il y a des sanitaires et même une douche et un coin cuisine avec un évier qui servait à des employés qui prenaient leur repas de midi.

Il faut faire un changement d'affectation, mais à qui faut-il s'adresser ?

De plus ne risque-t-on pas d'imposer une place de parking ou garage, ou bien de payer une taxe ?

Merci d'avances aux personnes qui pourront répondre.